

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19097 - 74ÈME ANNÉE

Législative 7e circonscription : 3 questions à Gilles Leperlier

Carrière de Bois-Blanc : « Un désastre environnemental »

Gilles Leperlier, candidat à l'élection législative sur la 7e circonscription, défend un programme de développement durable et solidaire pour La Réunion. Témoignages donne la parole au candidat du Parti Communiste Réunionnais, ainsi qu'à sa suppléante Jessie Caro, sur leurs propositions phares.

Alors que la Commission d'Enquête a autorisé l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc, Gilles Leperlier revient sur son opposition à ce projet. Le candidat à l'élection législative sur la 7e circonscription nous livre sa solution alternative.

Gilles Leperlier, vous aviez appelé à dire « non à la carrière de Bois-Blanc », pourquoi ? »

Ouvrir cette carrière, c'est exposer la population à de lourdes nuisances : augmentation du trafic routier, nuisances sonores causées par les tirs de mine, inhalation de poussière, risque explosif... La population a déjà dit « non », et son avis doit être entendu et pris en considération. De plus, les enjeux environnementaux et paysagers ne sont pas pris en compte. Ouvrir une carrière à cet endroit, c'est réduire en poussière une partie de notre nature et de notre paysage réunionnais. J'estime que notre santé et notre environnement sont prioritaires.

Malgré cela, la commission d'enquête a rendu un avis favorable... Qu'en pensez-vous ?



Gilles Leperlier.

Une fois encore, les politiques en place affichent leur mépris de la population, au profit de grosses sociétés. Cette décision illustre l'inconscience des politiques face aux dangers climatiques qui nous guettent. Nous le voyons dans le monde entier, le réchauffement climatique est en train de tuer la planète et l'espèce humaine à petit feu. Et il aura de lourdes conséquences sociales, économiques et environnementales.

C'est pourquoi il est important de se mobiliser, encore et encore, contre ce genre de décision. Je serai ce dimanche, aux côtés du collectif « Touch pa nout roche », pour faire entendre la voix de la population.

Le chantier de la route en mer est malgré tout bien entamé, quelle alternative proposez-vous ?

Nous étions contre la Nouvelle Route du Littoral au départ, nous avons toujours défendu un mode de transport et de déplacement en commun et écologique. Le projet étant autant avancé, nous serons obligés de le terminer. C'est pourquoi nous proposons la solution du « tout viaduc », avec si nécessaire un fond de compensation pour les transporteurs. Nous demanderons également à ce que la route soit soumise à une expertise environnementale et financière avant d'amorcer la seconde partie.

Les révélations du « JIR » confirment le danger du chantier de la route en mer

Selon les informations publiées hier par le « JIR », le camion responsable de l'accident mortel du 6 novembre dernier en bas du viaduc de Saint-Paul n'aurait jamais dû se trouver sur la route. Notre confrère indique que le poids lourd a bénéficié d'un contrôle technique de complaisance. Cela a permis à un transporteur de faire rouler un semi-remorque chargé de galets mal entretenu, faisant courir un risque considérable aux usagers de la route. Cette course au profit a malheureusement enlevé la vie d'une jeune fille de 20 ans, et gravement blessée une autre.

Le 6 novembre, elles étaient à bord d'une voiture prise dans l'embouteillage quotidien de la fin de la route des Tamarins. C'est alors qu'elle ont été écrasées dans leur véhicule à cause d'un camion dont les freins ont lâché.

Selon les extraits du rapport d'expertise du camion cités dans le « JIR » d'hier, les freins de la remorque chargée de galet étaient « inexistant », avec en plus un « système d'ABS déconnecté ». Et le « JIR » de poursuivre : « L'état général du tracteur laisse lui aussi à désirer avec une appréciation peu flatteuse du style : « Plutôt mauvais. » Les tambours des freins ont subi des déformations au point de virer au bleu. Cela témoigne d'un état de surchauffe manifeste que le frein additionnel dénommé « Voith

Retarder » aurait pu largement atténuer même s'il est optionnel. Seulement voilà : il était tout bonnement déconnecté. À dessein ». Le tracteur a déjà parcouru plus d'un million de kilomètres.

Or, le contrôle technique de la remorque n'avait qu'un mois. Et les valeurs relevées dans le procès verbal du contrôle technique sont bien différentes de celles de l'expert qui a examiné l'engin après l'accident. « Jamais un poids-lourd ne peut passer d'un état satisfaisant à un freinage néant sur deux essieux en un mois. L'état très vétilleux d'usure démontre que le véhicule a été présenté au contrôle en l'état et validé par le centre de contrôle. », indique le rapport cité par le « JIR ».

Dans son édition du jour, notre confrère enfonce le clou, en donnant la parole au chauffeur du camion responsable de l'accident. D'après lui, les patrons s'arrangent avec le centre de contrôle technique pour que ce dernier ferme les yeux sur les défauts de sécurité. Pendant le contrôle, le chauffeur reste à l'écart. Le conducteur laisse entendre que ce sont des pratiques courantes couvertes par une omerta dans la profession, où le chantage à l'emploi fait taire ceux qui voudraient dénoncer ces dangereuses pratiques.

Contrôler d'urgence tous les camions

Rappelons que le lancement du chantier de la route en mer a entraîné la multiplication des semi-remorques de 38 tonnes chargés de galets sur le réseau routier. Or, si le chantier de la digue entre La Possession et la Grande Chaloupe est lancé, alors ce nombre va encore augmenter. Les révélations du « JIR » montrent le danger que le projet de route en mer fait donc courir à la population. En effet, combien de camions de ce type ont-ils bénéficié d'un contrôle technique de complaisance ?

Cette question relève manifestement du trouble à l'ordre public. Elle appelle à des mesures efficaces visant à protéger la population d'un danger imminent. Il appartient aux autorités de prendre leurs responsabilités en interdisant à tous les camions livrant des galets à la NRL de circuler, le temps de leur faire subir un contrôle technique véritablement impartial. Il conviendra également de sanctionner les patrons transporteurs et les centres de contrôle technique qui font courir un risque permanent sur la sécurité de la population.

M.M.

In kozman pou la rout

« I fé pa krédi dsi la vyann koshon »

Zot i koné, dann tan demoun, sak i gagn, téi angrèss koshon. Sa lété konm in tirlir sa, pars téi ansèrv pou, konm i di, fèr fas lo bann zéshéans : kisoï pou pèye lo baye térin, kisoï pou fé in gro dépans kalkilé par avans. Dann tan, kan i tyé koshon-la, téi vann par morso, téi vann sosis, zandouy, boudin. Zot i koné, dann koshon tout lé bon ! Donk téi plas épi téi ramas larzan. Aprés a i tyé lo koshon é shak pèrsone i gingn sak li la komandé épi sak li la péyé. Antansyon bann brilèr ! Inn foi manzé, lo pri lé oubliyé é si ou i fé proférans pou inn, pou l'ot, out favèr lé riskab rotourn kont ou. La vyann manzé, lo pèyman obliyé. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv plid'van . Sipétadyé !

Edito

Changement climatique : l'appel de 700 scientifiques souligne le retard pris par La Réunion

700 scientifiques ont lancé hier un appel dans les colonnes du journal « Libération »

« Nous sommes d'ores et déjà pleinement entrés dans le « futur climatique », affirment-ils.

« Hausse des températures moyennes et récurrence des chaleurs extrêmes, y compris dans le nord de notre hémisphère tout cet été, fonte des glaciers et de la banquise, sécheresses, modification de l'aire de distribution de certains animaux et espèces végétales, destruction d'écosystèmes rares et précieux, hausse du niveau de la mer, désoxygénation et acidification des océans, etc. : les manifestations concrètes du changement climatique ne cessent de s'accumuler », s'alarment-ils.

« Il est tout aussi crucial qu'urgent de sortir du champ de l'incantatoire et de traduire concrètement ces discours en choix politiques forts et clairs au service d'une transformation sociétale profonde », poursuivent-ils.

« Cette transformation, si elle est ambitieuse et représente un chemin bien différent de celui que nous suivons, n'est pas une utopie. Elle repose pour beaucoup sur des solutions déjà disponibles ».

« Seuls des changements immédiats et des engagements de court terme, dans le cadre d'objectifs clairs et ambitieux à horizon 2030, peuvent nous permettre de relever le défi climatique », écrivent-ils. Et de conclure : « Celui-ci nous enseigne que le long terme dépend de décisions de court terme, lesquelles permettront aux générations futures de ne pas devoir se résigner au pire. »

Cette nouvelle alerte rappelle l'ampleur de la crise. Ceci concerne aussi La Réunion, car le changement climatique n'a pas de frontière. Pour notre île, cette « transformation sociétale profonde » ne peut-elle pas commencer par l'application du principe de précaution vis-à-vis du changement climatique ? Cela suppose alors la protection de la population, ce qui passe par l'arrêt de constructions sur le littoral. Ce qui pose alors clairement le problème du projet d'une ville nouvelle de plusieurs dizaines de milliers d'habitants dans la plaine littorale de Cambaie.

Cela souligne aussi l'importance de sécuriser tous les franchissements de cours d'eau. Le programme d'éradication des radiers est un grand chantier qui avait été proposé par Paul Vergès en 2006, pourquoi des fonds considérables sont-ils utilisés à des fins bien moins prioritaires ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

A ! La gramèr dann tan lontan ! Na poin arien pou bate sa !

Lé ga, zordi mi vé koz in pé dsi la lang bann fransé... Mi antan déza tré bien d'isi dann mon zorèy inn-dé malfondé apré di : Justin, akoz ou i sava mèl zafèr i rogard pa ou ? Ou pass out tan pou ékri dann kréol rényoné, ou i mète an kréol rényoné bann tèks kisoï dann la lang fransé, kisoï dann in lang kréol. Alor lèss sa tonbé ! Pa bézoi n fé lo doktèr dann maladi ou i koné mèm pa.

Moin mi di azot : Dousman ! Bouj pa l'bato ! Lang fransé i intèrès amoin, mèm li konsèrn amoin. Pou kosa ? Inn pars mi rèv in bilangism fransé-kréol rényoné bien azansé. Dé : moin la zamé rofiz aprann fransé moin-an kotrèr mi yèm bien mé la pa pou sa mi krash dsi nout kréol rényoné. In troizyèm rézon ? Lo lang bann fransé sa lé bokou parlé dsi la tèr é mi sava pa zète in lang moin la fine travaye dé z'ané é dé z'ané pou aprann ali, pou konprann ali, pou lir bann liv ékri dann lang-la. Arzout èk sa, lang-la i konsèrn mon zanfan, mon pti zanfan, mèm tout mon bann dalon rényoné. Alor, dousman avèk moin !

In n'ot rézon ankor zot i dovinré mèm pa : la lang bann fransé i doi amoin. Pou kosa ? Pars li la iz mon mémoir, mon matyèr griz, mon l'énèrzi in nonm dé z'èr mi pé mèm pa kalkilé. Mi diré mèm, lang-la i doi amoin domaz intéré. Zot i pans mi plézant ? Pa ditou, mi koz sèryé konm in pap antouré avèk son bann soupap . Alor, z'ot kritik, z'ot kasaz ti-boi, z'ot kasaz lé kui ébin sa i fé amoin ni fré, ni sho, ni tyède.

O fète pou kosa mi di sa ? Pars zordi mi sort aprann in nouvèl, pétète zot i koné déza. El i port dsi lo zakor lo partisip pasé épi lo minis l'édikasyon nasyonnal. Konm nou minis-la i koné bann règ dsi lo zakor lo partisip pasé avèk lo zoksylyèr avoir konm avèk lo zoksilyèr ète. Li koné sa par kèr konm nou mèm mé ala lo problèm tout bann règ i soufèr bann zéksépsyon é sa sé in n'afèr i fout anou d'dan konm la fé fèr lo minis inn tronpète.

Alé, ni artrouv pli d'van é si mi pans m'a avoye lo minis in pti liv gramèr lontan : A ! La gramèr lontan na poin arien i bate sa !

Justin